



## Avant propos

# STRATÉGIE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En Aquitaine, les services déconcentrés de l'état en charge de la jeunesse et des sports se préoccupent de développement durable depuis 2004. Par l'entrée environnementale tout d'abord, par le biais de l'éducation populaire surtout, au moyen de manifestations et d'évènements en général. Entre 2004 et 2010, le grand mérite des acteurs en charge de la mise en oeuvre des politiques de jeunesse et de sport, aura été de se préoccuper de faire évoluer et connaître un champ qui n'était pas au cœur de leurs compétences propres, anticipant en cela les évolutions à venir.

En 2011, le directeur régional a pris la décision de faire évoluer la démarche de développement durable dans le service. L'ensemble des actions principalement menées en direction de nos partenaires devait être complété par des actions en interne au service. Une consultation de l'ensemble des agents de la DRJSCS Aquitaine a donc été lancée et un groupe composé de personnels volontaires a été créé, représentant la pluralité des fonctions et missions.

En 2012, pour appuyer cette décision et lui donner forme, le directeur régional a souhaité définir une stratégie globale de développement durable. Un chargé de mission pour le développement durable a été nommé dans cette perspective.

Cette démarche a pour objet d'adapter la stratégie nationale de développement durable (SNDD) à l'échelle d'un service déconcentré de l'état, en l'occurrence la direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine.

Calée sur l'architecture de la stratégie européenne de développement durable, la Stratégie Nationale de Développement Durable pour la période 2010-2013 a été adoptée le 27 juillet 2010 par le Comité Interministériel pour le Développement Durable (CIDD).

La SNDD propose une architecture commune à tous les acteurs de la nation, publics et privés, pour les aider à structurer leurs propres projets de développement durable autour de choix stratégiques et d'indicateurs qui ont fait l'objet d'un large consensus. Elle a notamment vocation à assurer la cohérence et la complémentarité des engagements internationaux et européens de la France et des politiques nationales, transversales ou sectorielles.

## Le développement durable ?

Pour comprendre et intégrer la démarche de développement durable, il convient non seulement de prendre en compte les 3 aspects qui le composent (aspect social, aspect économique, aspect environnemental), mais également (surtout) leur articulation au sein de notre organisation sociale : Le rapport que nous entretenons avec notre environnement naturel (climat, protection de l'environnement, gestion des déchets, ...) est principalement conditionné par le contexte social dans lequel nous évoluons (bien-être, organisation du temps, relations inter individuelles, ...) et par les orientations économiques qui conditionnent nos échanges (nature et organisation des échanges, niveau de mise à disposition de biens et services, niveau de vie du groupe concerné ...).

De fait, intégrer une démarche de développement durable consiste surtout à réfléchir globalement à notre relation aux autres, à l'environnement institutionnel, naturel, économique.

Enfin, évitons de nous focaliser sur la sphère environnementale ou écologique : bien qu'étant la plus importante du fait de son caractère aussi définitif que vital, c'est principalement en agissant sur notre relation aux deux autres sphères que seront optimisées les actions en faveur de l'environnement.

Au niveau d'une DRJSCS, les pistes de mise en place de la démarche de développement durable concernent nos relations avec les usagers comme nos relations en interne. Quant aux moyens, ils font partie de notre patrimoine professionnel : formation, communication, observation, gestion, médiation, partenariats, méthodologies, ... que ce soit par son organisation, ses missions ou les compétences de ses agents, la DRJSCS AQUITAINE dispose des ressources nécessaires.

Il ne manquait donc plus qu'un cadre, simple, opérationnel, accessible à tous. Cette stratégie a l'ambition d'être fidèle au principe de gouvernance partagée dans son élaboration, d'être évolutive pour tenir compte des orientations nationales comme du contexte local, d'être transversale pour concerner toutes les composantes de la DRJSCS et cohérente par son intégration au projet de service.

## Une même stratégie pour tout, adaptée à tous

### **Enjeux :**

Définir les enjeux, c'est prendre en compte le contexte :

- National, avec, par exemple, la prise en compte du développement durable dans les diplômes des champs jeunesse et sports ou encore la mise en œuvre du plan administration exemplaire.
- Régional, avec la territorialisation du grenelle, le comité régional des agendas 21, le comité Aquitain pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, le groupe de travail inter service sur le développement durable, le plan régional santé environnement.



Thématique, car, si nous n'avons pas vocation première à être des « environnementalistes », le développement durable passe aussi (surtout) par la cohésion sociale, l'accès à la santé ou encore l'éducation populaire qui sont des champs que nous couvrons directement.


Or, le développement durable souffre d'une double image : Tout d'abord, celle d'être une affaire de spécialistes, un peu comme s'il y avait ceux qui peuvent « faire du développement durable » de manière un peu déphasée avec la « vraie vie », et le reste du monde qui ne peut pas faire grand-chose. Ensuite, de son efficacité supposée faible à grande échelle, l'une et l'autre de ces images se complétant de fait.

Pour la DRJSCS AQUITAINE, l'enjeu principal est de permettre à l'ensemble des acteurs de nos champs de compétence de s'approprier et de mettre en œuvre les principes du développement durable. Cet enjeu principal sous-tend deux enjeux secondaires. Le premier est d'amener chacune et chacun au sein du service à mieux appréhender le développement durable non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen différent de mener sa mission.

L'autre enjeu est celui de la cohérence. La DRJSCS AQUITAINE est un service à missions multiples : rôle régalién, rôle prescripteur, rôle de conseil, d'appui, d'expertise. Dès lors, et parce qu'une grande part de ces missions est abordées sous l'angle pédagogique, difficile de ne pas s'appliquer à soi ce que l'on préconise pour les autres.

Enfin, le développement durable par définition s'inscrit dans le temps. Calée sur la SNDD, la SG2D (stratégie globale de développement durable) de la DRJSCS Aquitaine en adoptera aussi le calendrier pluriannuel: le programme 2013, première année de mise en œuvre pour la DRJSCS et dernière année de la SNDD 2010 – 2013, permettra de préparer la période 2014 – 2017, en phase avec la SNDD suivante.

### Démarche :

 La mise en place de la SG2D s'appuiera sur la démarche des Agendas 21, qui est très proche de la méthodologie de projet traditionnellement utilisée dans nos services:

1. Diagnostics partagés.
2. Choix des objectifs.
3. Mise en œuvre.
4. Évaluation.
5. Bilan.

Des retours d'expérience déjà nombreux dans ce domaine, 2 conditions de réussite se dégagent : la participation du plus grand nombre, pour que chacun s'y retrouve et s'approprie le projet. La simplicité et l'équité des actions à mettre en œuvre pour ne pas ajouter de contraintes supplémentaires.



## Diagnostic partagé :

Le diagnostic posé est celui des personnels de la DRJSCS. Une enquête réalisée en 2011 a permis de recueillir la parole des personnels de la DRJSCS, au sujet du développement durable : leur niveau de connaissance du sujet, leur niveau de mise en œuvre actuel, leurs possibilités de mise en œuvre future, les freins et leviers soulevés et enfin leurs souhaits.

L'analyse de cette enquête, complétée des indicateurs nationaux du PAE, a permis de fixer les objectifs pour le service.

## Objectifs :

- Apporter à nos partenaires institutionnels et associatifs une expertise dans le domaine du développement durable appliqué à leurs champs de compétences.
- Participer aux instances formelles et informelles de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de la région.
- Mettre en place une démarche de développement durable au sein du service qui soit en cohérence avec les exigences nationales et les aspirations des personnels.

Sous objectifs :

- **Former l'ensemble des personnels de la DRJSCS à la démarche de développement durable de façon généraliste d'une part et en tenant compte de leur fonction et missions d'autre part.**
  - Mettre en place une restitution de la consultation interne sur le développement durable au sein de la DRJSCS Aquitaine.
  - Mettre en place des sessions de sensibilisation au développement durable en général, concept, organisation, politique nationale.
  - Inscrire dans le PRF des sessions « métiers » pour optimiser la démarche en l'adaptant aux particularités de chaque métier ou groupe de métiers de la DRJSCS Aquitaine.
- **Mettre en œuvre le Plan Administration Exemplaire et satisfaire aux indicateurs ministériels.**
  - Renseigner les indicateurs ministériels du PAE complétés des indicateurs reflétant les attentes des personnels.
  - Proposer un plan d'action susceptible d'apporter des améliorations dans les domaines économique (compensation des coûts, partenariats locaux / solidaires, . . .), social (bien être au travail, santé, lien social, . . .), écologique (réduction des déchets, économies d'énergie, transports, . . .).
  - Diffuser l'information et communiquer sur les démarches de développement durable.
  - Mesurer annuellement les évolutions.
- **Apporter notre appui aux directions départementales en charge de la cohésion sociale d'Aquitaine ainsi qu'au CREPS d'Aquitaine, dans le domaine du développement durable.**
  - Proposer des actions de sensibilisation et de formation pour les personnels des DDCS-PP et du CREPS.
  - Proposer un appui méthodologique dans le cadre du PAE.
- **Intégrer la démarche de développement durable dans le projet de service.**
  - En cohérence avec les champs de compétence de la DRJSCS (jeunesse, éducation populaire, sport, cohésion sociale).



- Apporter notre expertise dans le cadre des groupes de travail régionaux et nationaux sur le développement durable.
  - Dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable.
  - Dans le cadre de la territorialisation du Grenelle.
  - Dans le cadre de la politique nationale (rénovation des diplômes, CNDS, SNDDS).
- Apporter notre appui dans le domaine du développement durable aux mouvements associatifs sportifs et d'éducation populaire.
  - dans le cadre de la formation des bénévoles.
  - dans la mise en œuvre de manifestations.
  - dans l'accompagnement au développement.



### Mise en oeuvre :

Les objectifs et sous objectifs ne seront pas mis en œuvre simultanément. Nous sommes à l'initiation du processus et celui-ci doit être progressif. Les objectifs sont fixés pour une période pluriannuelle, les sous – objectifs les contextualisent.

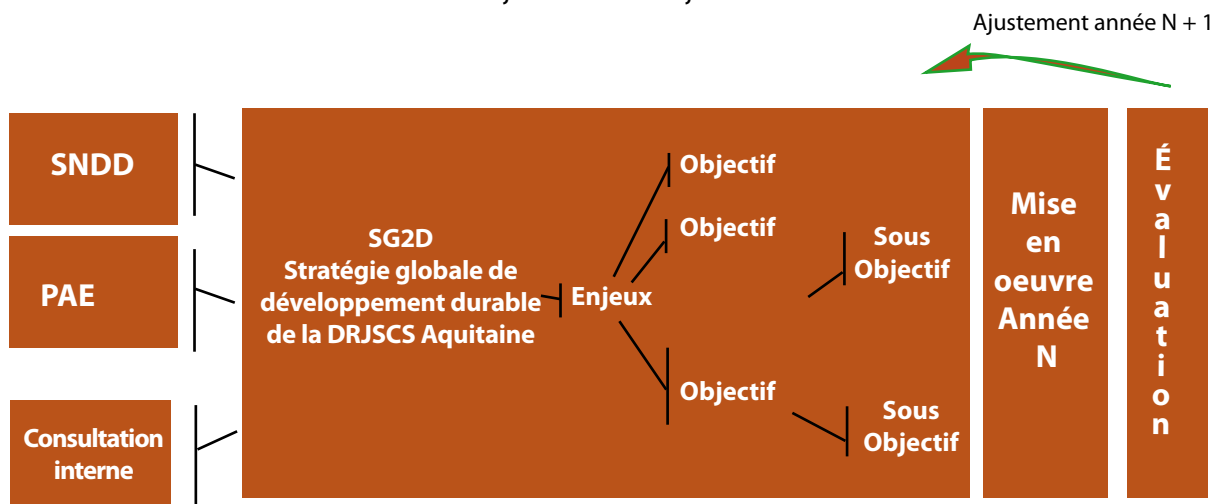
Des axes prioritaires seront choisis annuellement parmi les sous – objectifs, complétant l'action déjà engagée au fur et à mesure.

Ces axes prioritaires seront déclinés dans un plan d'action annuel.



### Évaluation / Bilan :

L'évaluation prévue doit pouvoir mesurer les évolutions générées par la mise en place des actions. Une grille d'évaluation a été conçue à partir des indicateurs PAE demandés par l'administration centrale, complétés par d'autres indicateurs issus des possibilités et souhaits exprimés par les personnels au cours de la consultation interne. Cette évaluation servira de base à la définition des objectifs de l'année suivante. L'ensemble fera l'objet d'un bilan à disposition des acteurs. Enfin, à l'issue de la période correspondant à la SNDD, l'évaluation permettra de définir à nouveau les objectifs et sous – objectifs en lien avec les nouvelles orientations nationales.



# Axes prioritaires 2012-2013

## **L'état des lieux :**

C'est le point de départ de la démarche. Le renseignement des indicateurs de la grille d'évaluation pour l'année 2012 va nous donner nos premiers repères. - Échéance : janvier 2013.

## **La formation :**

La démarche de développement durable est participative et, pour être discutée et appréhendée, elle doit être comprise. La formation sera donc l'axe prioritaire de cette première année.  
Échéance : fin du premier semestre 2013.


## **La poursuite des actions engagées :**

La DRJSCS est un service public. À ce titre, elle assure une continuité des actions engagées avec nos partenaires, au service du public. Échéance : décembre 2013.

## **Plan d'action 2012 - 2013:**

- Compléter la grille d'évaluation pour 2012.
  - Renseigner les indicateurs PAE pour l'année 2012.
  - Collecter les indicateurs dans les Directions départementales pour l'année 2012.
  - Établir le point de référence mesuré par les indicateurs PAE et les indicateurs propres à la DRJSCS AQUITAINE pour l'année 2012.
- Mettre en place un plan de formation comprenant :
  - Une matinée de sensibilisation à la notion de développement durable.
  - 4 sessions « métiers » pour la gestion administrative, les missions pédagogiques, les fonctions de manager, la formation.
  - Une session lors des journées des CTS.
  - 1 ou plusieurs sessions à la demande des DDCS-PP et du CREPS.
- Poursuivre les actions partenariales.
  - Co-organisation des assises régionales de l'éducation à l'environnement.
  - Appui au mouvement sportif : centre de ressource sport et développement durable, expérimentation sur l'intégration du développement durable dans les projets de ligue, formation des bénévoles.
  - Appui au mouvement d'éducation populaire : co-organisation des restitutions de l'enquête «développement durable et accueils collectifs de mineurs ».
  - Étudier l'opportunité d'un appui aux partenaires du champ de la cohésion sociale, bien que la vocation première de ce pôle soit le pilier social du développement durable ;
  - Participation aux instances régionales et nationales.

## **Action complémentaire, mettre en place la communication et la participation:**

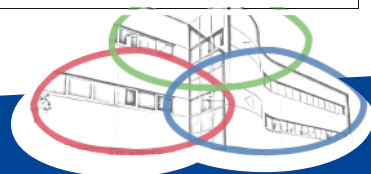
-  • Les documents et outils peuvent faire l'objet d'une partie du site internet, voire d'un mini site internet, qui permettra un accès à tous.



# Annexes

DRJSCS AQUITAINE - indicateurs PAE 2012  
En gris, les indicateurs demandés par la DAFII

		MODE DE CALCUL	N - 1	N	N + 1	COMMENTAIRE
DEFINITION D'UN PLAN D'ACTION PRENANT EN COMPTE LE DEVELOPPEMENT DURABLE	EN LIEN AVEC LE PROJET DE SERVICE	OUI / NON				
	TRANSMISSION MINISTÈRE	OUI / NON				
	COMMUNICATION EN INTERNE	OUI / NON				
	COMMUNICATION AUX PARTENAIRES	OUI / NON				
REALISATION DE L'EVALUATION	INCLUANT LE DEVELOPPEMENT DURABLE	OUI / NON				
	TRANSMISSION MINISTÈRE	OUI / NON				
	COMMUNICATION EN INTERNE	OUI / NON				
	COMMUNICATION AUX PARTENAIRES	OUI / NON				
	BILAN SOCIAL	OUI / NON				
FORMATION	EXISTENCE DE FORMATION SPÉCIFIQUE AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE DE LA DRJSCS	OUI / NON				
	SENSIBILISATION / FORMATION LORS DE LA FORMATION INITIALE (PRÉCISER LE CORPS CONCERNÉ)	OUI / NON				
	SENSIBILISATION DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS	NBRE DE SESSIONS / D'ACTIONS				
	FORMATION A L'ACHAT RESPONSABLE	NBRE JOURS DE FORMATION ACHAT DURABLE PAR AGENTS / NBRE JOURS DE FORMATION COMMANDE PUBLIQUE PAR AGENTS				
	FORMATION A L'ECO-CONDUITE	NBRE D'AGENTS "GRANDS ROULEURS" FORMÉS				
	FORMATION PAR METIER (PRÉCISER LE / LES MÉTIERS CONCERNÉ)	NBRE DE FORMATIONS MÉTIERS RÉALISÉES				
GESTION DU BATIMENT	CONSOMATION ÉLECTRIQUE					
	CONSOMATION D'EAU					
	TAUX D'AMPOULE BASSE CONSOMATION					
	TAUX D'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE					
	TAUX DE RÉDUCTEUR DE DÉBIT D'EAU					
	TAUX DE CHASSE D'EAU DOUBLE DÉBIT					
PARC DE VEHICULES / DÉPLACEMENTS	TAUX DE REJET MOYEN DU PARC DE VÉHICULES	PRODUCTION MOYENNE DE CO2 PAR KM / NBRE DE KM				Sur la base des informations du constructeur.
	TAUX DE VEHICULE PARTICULIER ACHETÉ OU LOUÉ DÉPASSANT LE PLAFOND DE 120G CO2/KM					
	NOMBRE DE VEHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES LOUÉS OU ACHETÉS					



## Annexes (suite)

	TAUX D'UTILISATION RÉGULIÈRE DES TRANSPORTS EN COMMUN	NBRE D'ABONNEMENTS TBC / NBRE D'AGENTS EN POSTE À LA DRJSCS				Sur la base du nombre de demandes faites dans le cadre de la prise en charge d'une partie des coûts par la DRJSCS.
GESTION DES CONSOMMABLES	NOMBRE DE RAMETTES A4 ET A3 PAR AGENTS ACHETÉES					Hors CTS
	NOMBRE DE COPIEURS/IMPRIMANTES PAR AGENTS					Hors CTS
	TAUX DE RAMETTES DE PAPIER A3 ET A4 LABELLISÉ (FSC, PEFC, RECYCLÉ) ACHETÉES	RAMETTES DE PAPIER LABELLISÉ ACHETÉES / RAMETTES ACHETÉES				
	TAUX D'IMPRESSIONS EN INTERNE EN COULEUR	IMPRESSIONS COULEURS / IMPRESSIONS TOTALES				
	MISE EN PLACE DE LA COLLECTE ET DE LA GESTION DES DÉCHETS	OUI / NON				
	PART DES DENRÉES ALIMENTAIRES CERTIFIÉES "AB" ACHETÉES	VALEURS DES DENRÉES "AB" OU DES PRESTATION RESTAURATION "AB" ACHETÉES / VALEURS DES DENRÉES OU PRESTATION RESTAURATION TOTALE				
COMMUNICATION	TAUX DE TRAVAUX D'IMPRESSION EXTERNALISÉS LABELLISÉS IMPRIM'VERT	NOMBRE DE TRAVAUX D'IMPRESSION IMPRIM'VERT / NOMBRE TOTAL DE TRAVAUX D'IMPRESSION				
	TAUX D'ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS DE FAÇON RESPONSABLE	NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS RESPONSABLES / NOMBRE TOTAL D'ÉVÈNEMENTS				
RÉUNIONS/REGROUPEMENTS	NOMBRE DE SALLES DE RÉUNIONS ÉQUIPÉES EN VISIO-CONFÉRENCE					
	FRÉQUENCE D'UTILISATION DE LA VISIO-CONFÉRENCE	NBRE DE DEMI- JOURNÉES D'UTILISATION				
ÉGALITÉS	TAUX DE FEMMES ACCÉDANT À DES POSTES À RESPONSABILITÉ (CHEF DE PÔLE)	NBRE DE POSTES OCCUPÉS PAR DES FEMMES / NBRE TOTAL DE POSTES				
	NOMBRES DE MARCHÉS ACTIFS COMPRENANT AU MOINS UNE CLAUSE D'INSERTION					
	VALEUR DES DÉPENSES RÉALISÉES EN FAISANT APPEL AUX STRUCTURES EMPLOYANT DES PERSONNES HANDICAPÉES					

